

PRÉSENTATION DU PROGRAMME IMPLICATION SAMAK

Tout organisme sportif sans but lucratif qui vise le succès possède un programme qui est centré sur l'athlète, qui est mené et motivé par des entraîneurs et qui est appuyé et soutenu par les parents. Sans bénévolat de l'ensemble des parents, le Club ne pourrait exister.

Le Club de natation Samak comporte plusieurs volets qui chacun exige plusieurs rôles et responsabilités qui se doivent d'être assumés par les parents afin que le club fonctionne de manière efficace et de maintenir les frais abordables et accessibles.

Comme c'est le cas pour la majorité des organismes sans but lucratif, certaines personnes sont plus impliquées que d'autres. Cependant pour chaque parent qui ne contribue pas, il doit y avoir quelqu'un pour accomplir la dite tâche et ainsi assurer le bon fonctionnement du club.

La natation de compétition est un sport qui nécessite l'implication des parents. Puisque l'organisation des compétitions s'avèrent un important moyen de financement pour le club et que grâce aux profits qu'elles génèrent les frais sont maintenus le plus bas possible, il est donc primordial que chaque famille Samak s'implique.

Dans la foulée de la prochaine construction du centre aquatique de Brossard, et les perspectives positives que cela pourra engendrer, l'organisation de compétitions dans le nouveau complexe ne pourra se faire sans l'implication des parents.

Le CA du club de natation Samak a donc adopté pour la prochaine saison 2016-2017, le Programme Implication Samak. L'objectif ici est de faire en sorte que Samak organise de manière autonome des événements et d'assurer du même coup la relève des officiels du Club. Le programme vise donc à encourager chaque famille à s'impliquer durant les compétitions organisées par Samak. L'implication peut être faite autant comme officiel, qu'à l'aide au montage et démontage de la piscine, qu'à la courtoisie.

Concrètement, vosre enfant est inscrit et nage à une compétition à domicile : vous le parent devez donner du temps. Lors d'une compétition, un bloc de 4 à 5 heures représente une session. Pour les groupes plus jeunes, les sessions ont une durée approximative de 2 à 3 heures.

Chaque famille devra cumuler le nombre de sessions exigé par le calendrier déterminé en début de saison. Il peut arriver que d'autres compétitions à domicile soient ajoutées, celles-ci peuvent également servir au cumul des sessions. Nous parlons ici de sessions par famille, que la famille ait 1 ou 4 nageurs, ils n'ont tout de même que 2 parents.

PROGRAMME IMPLICATION SAMAK

LISTE DES COMPÉTITIONS À DOMICILE

PÉRIODE	GROUPE D'ÂGE	DÉVELOPPEMENT	ESPOIR
Automne	SPRINT	DEV NOVEMBRE	Challenge 1 (novembre)
	DUEL	DUEL	Challenge 2 (décembre)
Autre	Invitation prov. Fermée (octobre)	Invitation prov. Fermée (octobre)	
HIVER			
Autre	Championnat Hiver *	DUEL	Challenge 3 (mars)
	PERTER SUEN	DEV JANVIER (Peter Suen)	
ÉTÉ	INTERNATIONAL SAMAK	INTERNATIONAL SAMAK	Coupe Samak (juin)
Autre	Championnat Été*		

** et tout CHAMPIONNAT dont Samak est le club hôte. En rouge les compétitions qui sont au calendrier à chaque saison.

DÉTAILS

Le conseil d'administration du Club déterminera en début de saison le nombre final de sessions que chaque famille devra réaliser, et ce selon l'horaire des compétitions à domicile.

Samak est l'hôte d'au moins 4 compétitions à domicile et ce pour tous les niveaux. Voici les minimums attendus selon la grille plus haut qui n'inclut donc pas les compétitions à domicile qui pourraient s'ajouter. Une famille avec des enfants dans des groupes différents devra effectuer le nombre de sessions requis par le niveau du nageur le plus avancé.

- GROUPE D'ÂGE : Trois (3) sessions.
- DÉVELOPPEMENT : Deux (2) sessions.
- ESPOIR : Une (1) session de bénévolat sera exigée pendant la saison en tant que chronométrateur.

Le Programme Implication vise d'abord à prioriser les compétitions organisées par Samak, soit celles à domicile.

Cependant, pour la saison 2016-2017, il sera possible d'effectuer de manière optionnelle au maximum 1 session à titre d'officiel lors d'une compétition l'extérieur, et celle-ci pourra être comptabilisée au total requis par le programme. Cette modification est applicable dès le 30 novembre 2016 pour tous les groupes. Les parents ayant déjà donné ou qui donneront du temps comme officiel à l'extérieur devront se manifester à la responsable des officiels.

Il est certain que cela peut sembler exigeant, mais il ne peut y avoir d'exception.

Le bon fonctionnement et la santé financière du Club en dépendent. Notons que l'organisation de compétitions se fait plusieurs mois à l'avance et que les membres des comités organisateurs effectuent ces démarches sans pour autant cumuler des heures pour le programme.

Des sessions de formations pour les différents postes seront offertes tout au courant de la saison.

Les activités pour les compétitions seront annoncées par courriel et les inscriptions se feront via le site TimeTosignup.

Le Club exige donc un engagement signé ainsi qu'un chèque postdaté au 30 juin de la saison visée en garantie d'implication :

- Pour une famille avec un nageur dont le niveau le plus élevé est Groupe d'Âge, un chèque de 300\$ sera exigé.
- Pour les familles avec un nageur dont le niveau le plus élevé est Développement, un chèque de 200\$ postdaté sera exigé.
- Pour les familles avec un nageur dont le niveau le plus élevé est Espoir, un chèque de 50 \$ postdaté sera exigé.

L'INSCRIPTION NE SERA COMPLÉTÉE QUE SUR RÉCEPTION DU CHÈQUE IMPLICATION.

Pour les familles ayant complété les sessions exigées pour la saison, ce chèque sera détruit à la fin de la saison.

Dans la mesure où une famille ne pourrait rencontrer ce minimum, le dépôt de bénévolat ne sera pas remboursé.

Il est important de souligner que la formule de la Politique d'implication évoluera au courant des saisons selon les besoins et la réponse des parents.